

Le lycée technologique

L'organisation en séries est maintenue, l'enseignement de spécialité ne sera pas choisi par l'élève mais déterminé par la série technologique choisie

Volumes horaires 1^{ère} et Tle

Français	3 h en classe de première
Philosophie	2 h en classe de terminale
Histoire-géographie	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A	4 h (dont 1 heure d'ETLV)
Éducation physique et sportive	2 h
Mathématiques	3 h
Accompagnement personnalisé volume horaire en fonction des besoins	
Accompagnement au choix de l'orientation	54 h à titre indicatif
Heures de vie de classe	

Série	Enseignement	Volume horaire 1 ^{ère}	Volume horaire Tle
STL	Physique-chimie et mathématiques	5 h	5 h
	Biochimie-biologie	4 h	-
	Biotechnologie	9 h	-
STMG	Biochimie-biologie-biotechnologie	-	13 h
	Droit et économie	4 h	6 h
	Sciences de gestion et numérique	7 h	-
	Management	4 h	-
	Management, sciences de gestion et numérique + spécialité: gestion et finance ou mercatique ou ressources humaines et communication ou systèmes d'information de gestion	-	10 h
ST2S	Physique-chimie pour la santé	3h	-
	Biologie et physiopathologie humaine	5h	-
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7h	8h
	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	-	8h